

90 B 2011-

MEADOX FRANCE
société anonyme au capital de 500.000 F
Siège social : Parc Burospace Antélie 3 91570 BIEVRES
RCS CORBEIL ESSONNES B 329 938 245

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE

DU 17 NOVEMBRE 1995

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze,

Le 17 Novembre,

à 10 heures,

Les actionnaires de la société MEADOX FRANCE SA se sont réunis, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du conseil d'administration, au siège social.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

Monsieur Alain SOUR, Président du Conseil d'administration, préside la réunion.

Madame Eleanor GACKSTATTER, en qualité d'actionnaire et de mandataire est appelée comme scrutateur.

Madame Gackstatter est également désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que tous les actionnaires présents et représentés possèdent ensemble plus du quart des actions ayant le droit de vote et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président signale que la société BARBIER FRINAULT & ASSOCIES, commissaire aux comptes de la société, est absente.

Il rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer afin de compléter l'effectif du conseil d'administration.

Puis, le Président met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts
- les avis de convocation adressés aux actionnaires et au commissaire aux comptes,
- la feuille de présence ainsi que les pouvoirs des actionnaires représentés.

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'assemblée :

- le texte des résolutions soumises à l'assemblée
- le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, depuis la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Ensuite, le Président donne lecture du rapport du conseil d'administration.

La discussion est alors déclarée ouverte.

Après délibération, et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution figurant à l'ordre du jour:

RESOLUTION UNIQUE

L'assemblée Générale, ayant pris acte de la démission de Monsieur William VON LIEBIG et James KRUGMAN décide d'appeler aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur James M. CORBETT
Né le 11/4/58 dans le Massachussets, USA
demeurant à 66 Skyline Drive Westwood Massachussets 02090 USA

pour la durée du mandat de ses prédécesseurs, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1995.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

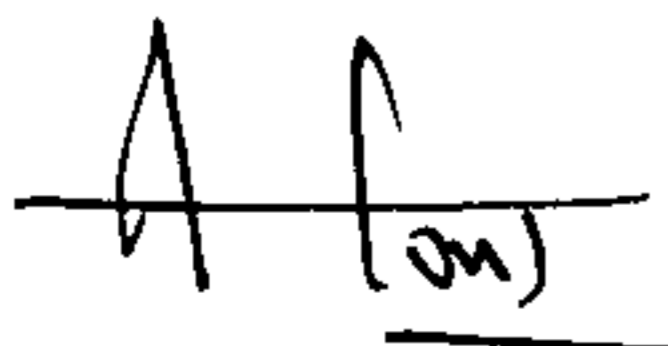
Monsieur CORBETT a déclaré accepter les fonctions qui lui sont conférées, et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer les fonctions d'administrateur de société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT

Alain SOUR



LE SCRUTATEUR

Eleanor GACKSTATTER



LE SECRETAIRE

Eleanor GACKSTATTER

